



A l'attention des grévistes de la faim  
et de leurs soutiens associatifs

Nantes, le 4 mai 2012

Mesdames, Messieurs,

A deux reprises cette semaine, François Hollande a été interrogé sur le projet de transfert de l'aéroport de Nantes Atlantique à Notre Dame des Landes. Il a rappelé son soutien à ce projet, qu'il juge nécessaire tant pour des raisons de sécurité, que pour le développement du grand Ouest dans une logique d'aménagement équilibré du territoire français. Il a été sensible à la démarche entreprise par les grévistes de la faim.

Il s'est aussi engagé, s'il était élu Président de la République, à ce que « les agriculteurs puissent continuer à assurer l'exploitation de leurs terrains [...] pendant tout le temps où il y a encore des recours ». Nous sommes en total accord avec cette proposition.

Dans le prolongement de ces propos, nous tenons à apporter les précisions suivantes : Nous proposons que l'Etat et le concessionnaire s'engagent solennellement à ce que les onze exploitants pour lesquels il n'a pu être trouvé un accord amiable, - puisque 29 ont d'ores et déjà conclu un accord favorable -, puissent poursuivre l'exploitation des terres concernées jusqu'à ce que les recours et pourvois à ce jour engagés contre le projet devant le Conseil d'Etat et la Cour de Cassation, s'agissant des recours contre les ordonnances d'expropriation, aient définitivement été jugés. Il n'y aura donc pas d'expulsion des exploitations agricoles jusqu'à ce terme.

Nous estimons que les messages que vous avez adressés à l'occasion de votre mouvement ont été entendus permettant ainsi que vous interrompiez votre grève de la faim. Nous tenons également à rappeler que nous sommes particulièrement sensibles à la protection des terres agricoles et cette question est au cœur de nos politiques publiques que ce soit au travers de règles d'urbanisme ou dans l'aménagement du territoire. Fidèles à notre conviction et à nos décisions concernant le futur aéroport, nous voulons aussi dire par ce message le respect que nous avons de l'activité et du métier des agriculteurs.

Nous serons d'ailleurs très attentifs à la compensation des surfaces agricoles concernées par le transfert de l'aéroport, tout comme à celle des espaces naturels.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Jean-Marc AYRAULT  
Président de Nantes Métropole  
Député-maire de Nantes

Philippe GROVALET  
Président  
Conseil Général de  
Loire Atlantique

Jacques AUXIETTE  
Président  
Conseil Régional des  
Pays de la Loire

---

**PRÉCISIONS APPORTÉES AU COURRIER DU 4MAI**  
**de J.AUXIETTE, JM.AYRAULT et P.GROSVALET**

**Le courrier du 4 mai adressé aux grévistes de la faim suite aux déclarations de François Hollande, a été l'objet de quelques échanges complémentaires, permettant de préciser l'intention des élus.**

**Ils souhaitent qu'il n'y ait pas d'expulsion avant la fin des recours déposés à la date du 4 mai devant le Conseil d'Etat, la Cour de cassation et le conseil constitutionnel.**

**Cette déclaration concerne les exploitants agricoles et les habitants de la zone de la DUP, installés sur la zone avant la déclaration d'utilité publique, ayant refusé à ce jour les procédures amiables.**